

Groupement transfrontalier
européen
M. Quentin Déal
50, rue de Genève / BP 35
FR-74103 Annemasse Cedex

Lausanne, le 6 novembre 2013

Relations SCTL du GTE et CGN

Monsieur,

Après une lecture attentive de votre courriel du 18 octobre 2013 concernant les rapports de travail entre la SCTL du GTE et la CGN, nous tenons à vous remercier, ainsi que vos collègues usagers de nos lignes CGN-Mobilité, pour la qualité de nos échanges.

Nous constatons qu'afin que notre collaboration devienne encore plus efficiente, il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place un processus de collaboration concernant la conception de l'horaire, comme suit :

Processus d'élaboration des futurs horaires CGN

- Février : La direction élabore un projet d'horaire basé sur les directives des commanditaires de prestations.
- Mars-avril : Projet en consultation auprès de la commission horaire CGN, auprès des autorités compétentes (cantons VD, GE et VS) et de la SCTL du GTE.
- Fin mai : Publication du projet d'horaire sur www.projet-horaire.ch.
- Mai-juin : Ajustements éventuels
- Fin juillet –
début août : publication définitive

Remarque :

Bien que le processus horaire soit une commande étatique sur deux ans, actuellement 2014-2015, il reste possible de précéder à de légers ajustements (pas d'ajouter ou de supprimer des aller-retours). Si votre



groupelement souhaite discuter à propos de réglages concernant l'horaire 2015, la direction de la CGN est à votre écoute. Idéalement, il faudrait faire le point ensemble en juin 2014, afin bénéficier d'une certaine expérience.

Comme vous le relevez dans votre courriel, notre compagnie traverse actuellement une « période de transition » due à une forte augmentation de la fréquentation sur les lignes N1, N2 et N4 et à un manque de bateaux adaptés à cette exploitation particulière. Comme vous le savez, nos prestations sont financées en partie par des contrats de prestations conclus avec la Confédération, les Cantons suisses et la France (département et communautés de communes). C'est pourquoi, nous nous devons de garantir une gestion transparente des coûts basée sur une comptabilité analytique contrôlée par l'OFT (Office fédéral des transports). Dans ce cadre, soyez assuré que la satisfaction de notre clientèle resté une priorité, c'est pourquoi nous travaillons activement sur le dossier « nouveaux bateaux » et déjà en 2013 sur le projet « Ville-de-Genève » converti en bateau de transport public.

Nous sommes sensibles à vos remarques concernant l'offre CGN et prenons en compte vos nombreuses remarques constructives. Nous sommes convaincus que la mise en place du processus horaire mentionné ci-dessus nous permettra de rendre notre collaboration encore plus efficace.

Réponses à vos questions concernant l'horaire 2014

Ligne N2 :

Affectation d'un NAVIBUS® uniquement sur la course de 8h20, afin de maintenir le départ de la course précédente à 6h40.

→ Le coût engendré par l'affectation d'un NAVIBUS® sur une course unique n'est pas en adéquation avec le coût moyen d'exploitation donné dans notre comptabilité analytique. Les frais de prise de service, mise en route, de nettoyage et de mouillage seraient trop importants. En conséquence, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder à cette demande.

Renoncer à avancer le départ de 6h40 à 6h30, et dès lors abolir la nouvelle course de 8h20 mise en place afin de permettre aux usagers ayant des enfants à amener à l'école et / ou à placer en crèche.



→ L'ajout de la course de 8h20 fait suite aux demandes d'usagers ayant à organiser des gardes d'enfants. L'heure d'arrivée à Lausanne de cette nouvelle course est à 9h10. Afin d'éviter que cette course arrive à 9h20 (trop tard), nous avons avancé le départ de la course de 6h40 de 10 minutes. De plus, il est vrai que ce réglage permettra également de désengorger le M2 à 7h30. Si ce changement ne s'avérait pas concluant, nous aurons la possibilité d'en discuter ensemble pour l'horaire 2015.

Affectation d'un grand bateau sur les traversées de 15h30 et 16h30

→ Au vu de la forte fréquentation sur la course de 16h30, nous sommes contraints d'affecter un bateau ayant une capacité supérieure à celle d'un NAVIBUS®. Pour garantir une bonne gestion des coûts d'exploitation, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'affecter un NAVIBUS® sur la course de 15h30.

Avancement de 15 minutes du dernier départ de Lausanne pour Evian et Thonon (22h15 à la place de 22h30)

→ Ceci répond à la demande de plusieurs usagers. Demande transmise à la direction CGN par différents capitaines. Si ce réglage ne s'avérait pas concluant, il serait possible de revoir le minutage de cette dernière course.

Consignes d'exploitation

Communication du lieu de débarquement et présentation des titres de transports, ouverture de la salle d'attente de Lausanne-Ouchy

→ Effectivement, nous reconnaissons que le processus de développement n'est pas encore optimal. La direction reprendra ces points lors de la séance des capitaines ce mois-ci et avec vous lors de notre prochaine rencontre. De plus, suite à nos échanges, plusieurs améliorations ont déjà ou vont prochainement avoir lieu. Par exemple, messages et exercices de démonstration sécurité, sonorisation du quai de Nyon et prochainement de la gare lacustre 2B, double passerelle au débarquement de la N1 à Ouchy et bientôt création d'un film « sécurité » en images de synthèse.

Lieu de débarquement

→ Pour rappel, le choix du quai de débarquement à Ouchy se fait en fonction des conditions météorologiques et des mouillages des unités



CGN à la gare lacustre. Il y a un ordre de débarquement de principe qui peut être modifié par le capitaine pour les conditions citées précédemment.

Contrôle des titres de transport

→ Comme évoqué lors de notre dernière rencontre, nous vous confirmons que le capitaine choisi à quel moment il effectue le contrôle (embarquement, en course ou débarquement).

Communication aux usagers

Il est important de noter que ces dernières années, la qualité de communication avec nos usagers CGN-Mobilité a été améliorée grâce à la mise en place de nouveaux outils, tels que : système SMS, communication spécifique et flashy par affichage, inscription des perturbations de trafic sur notre site internet tant sous CGN-Mobilité que sur notre module de recherche horaire, création d'une application mobile dédiée, etc. Certes nous pouvons toujours nous améliorer et vos remarques constructives sur le sujet nous y aident beaucoup.

En conclusion, nous vous réitérons nos remerciements pour votre contribution à l'amélioration de nos prestations, tant à travers votre écoute des usagers que grâce aux différentes actions de lobbying entreprises auprès des autorités politiques suisse et française.

Au plaisir de poursuivre et encore parfaire cette collaboration, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations distinguées.

CGN SA

Luc-Antoine Baehni
Directeur général

Kathia Mettan
Directrice commerciale

Copie à :

Rémi Walbaum, Président CGN